



MONTLOUIS

David Clarys  
40, Route de Saint Aignan  
37270 Montlouis sur Loire  
✉ david\_clarys@hotmail.com  
☎ 06.32.01.99.76

à Madame Gourin  
Inspectrice pour la Circonscription de Saint Avertin,  
64 Avenue du Général de Gaulle  
37550 SAINT AVERTIN

Objet : Accès et effectifs en écoles Maternelles

Montlouis-sur-Loire, 27 juin 2014

Madame l'Inspectrice,

Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation des classes de maternelles sur notre commune du fait des effectifs qui dépassent largement les conditions satisfaisantes. En effet, la répartition des élèves pour la prochaine rentrée indique que toutes les classes seront composées de 31 ou 32 élèves, pour seulement une enseignante et une ATSEM. Par ailleurs, il y a actuellement sur la commune 13 enfants qui n'ont pas pu être inscrits faute de place et qui sont mis sur liste d'attente par la Mairie. Ceci place les familles dans une situation de forte inquiétude à la veille des congés scolaires, ne sachant pas ce que deviendra leur enfant à la rentrée, et n'ayant pas nécessairement d'alternative en termes de garde de leur enfant. Cette double situation est inacceptable, alors même que le Ministère met en place la réforme des rythmes scolaires qui vise à améliorer la réussite des élèves. Si la FCPE est très sensible à cette réforme, elle ne saurait accepter que dans le même temps, on continue à entasser nos enfants de la sorte dans des classes. Nous savons qu'avec de tels effectifs, et malgré la motivation des équipes enseignantes, la qualité des activités ne pourra être garantie et ce seront les enfants les plus défavorisés et en difficultés qui s'en trouveront les premiers pénalisés.

Nous souhaitons donc que l'Inspection Académique annonce dans les plus brefs délais l'ouverture d'une nouvelle classe sur la commune, comme cela a été envisagé dans les dernières semaines. Pour la sérénité des familles, il est important que cette information puisse être connue avant les congés scolaires, ce qui permettrait aussi aux équipes enseignantes et à la Mairie de préparer l'organisation de cette classe pour que la rentrée se fasse dans de bonnes conditions.

Devant les graves problèmes posés par cette situation, la FCPE Montlouis sera très vigilante et saura, le cas échéant, informer les parents d'élèves de cette situation pour les mobiliser.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, veuillez agréer,  
Madame l'Inspectrice, l'expression de nos salutations distinguées.



David Clarys, Co-Président de la FCPE Montlouis

Copie : M. le Maire de Montlouis sur Loire, Mmes les Directrices des écoles maternelles de  
Montlouis sur Loire